

## Editorial

L'hépatite C est un problème de Santé publique, dont les quelques rappels statistiques suivants mettent en lumière les conséquences économiques lourdes.

Affection d'origine virale à transmission parentérale, l'hépatite C après avoir été étiquetée non A non B, n'a été reconnue qu'en 1989 avec la découverte du virus ou VHC. Particulièrement agressif, ce virus est la cause majeure d'affections aiguës, mais plus grave d'affections chroniques dont les séquelles sont la cirrhose et le cancer du foie.

En 2000, l'OMS estimait à 170 millions les personnes présentant une affection chronique, soit 3 % de la population mondiale, avec une émergence annuelle de 4 millions de nouveaux cas dont 80% développera une forme chronique qui évoluera vers la cirrhose dans 10 à 20 % des cas, cirrhose qui se cancérisera avec un taux de 1 à 5 %. De plus, toute infection par le VHC va considérablement aggraver toute pathologie hépatique préexistante.

Le médecin agréé va être confronté à ce virus tout au long de la carrière d'un agent de la Fonction Publique, que ce soit lors de l'examen d'entrée au recrutement, lors de l'attribution de divers CLM selon le diagnostic, pour établir les critères d'imputabilité retenus à l'attribution d'un Accident de Service ou d'une Maladie Professionnelle, pour terminer par le taux d'IPP en cas d'invalidité, en passant par la nécessité d'un reclassement professionnel.

L'objectif de ce congrès est de vous apporter l'information actualisée la plus complète et la plus synthétique sur ce sujet pour simplifier votre activité en médecine statutaire.

En espérant vous y accueillir nombreux.



## PROGRAMME

# Hépatite C

Aspects médico-légaux,  
socio professionnels,  
psychiatriques et statistiques.

**Samedi 11 JUIN 2005**  
Sofitel Vieux-Port, Marseille

**8H30 ACCUEIL**

**9H00 Allocution du Président**

**9H15 ACTUALISATION CLINIQUE ET PARACLINIQUE**

Manifestations Hépatiques et Extra Hépatiques, Diagnostic :

Pr. Patrick DISDIER

Corrélation ACTITEST et FIBROTEST versus PBH et score METAVIR

Dr. Isabelle PORTAL

Questions - Réponses

**10H00 LE TRAITEMENT ET SES CONSEQUENCES CLINIQUES**

Les protocoles thérapeutiques et leurs résultats - Statistiques :

les critères de réponse, de rechute et de guérison :

Dr. Isabelle PORTAL

Questions - Réponses

**10H30 PAUSE CAFE**

**10H50 CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES**

De la maladie, du traitement, de leur synergie.

Dr. Michel MAGNAN

Questions - Réponses

**11H10 ASPECT MEDICO LEGAUX ET SOCIO PROFESSIONNELS**

Table ronde: Dr. Carole BABIN Dr. Pierre BLACHERE, Pr. Patrick DISDIER,

Dr. Pierre MASSIANI, Dr. J.M. MAUREL , Dr. Isabelle PORTAL,

Critères d'invalidation (I.P)

Octroi du CLM, de la théorie à la pratique (P.B)

Retour sur poste, reclassement, I.A.D. (C. B.)

Accident de service (P.M)

Maladie professionnelle (P.M)

Indemnisation IPP (P.M)

Aspect économique(J.M.M.)

Questions - Réponses

**12H20 REPAS**

**14H30 LE RECRUTEMENT**

Rôle du Médecin Agréé - Aptitude aux fonctions

Dr. Maurice SOULTANIAN

Rôle du Médecin du Travail et de Prévention

Dr. Carole BABIN

Questions - Réponses

**15H10 ATELIER DE SYNTHESE**

Les points de vue du Médecin Traitant, du Médecin Agréé,  
du Médecin du Travail et de Prévention, Ordre des Médecins.

Dr. Pierre BLACHERE, Dr. Ghislaine CHEVALIER,

Dr. Jean Claude DURAND, Dr. Jacques GALLET

Questions - Réponses

**16H00 LA QUESTION DU JOUR**

Prise en charge des conséquences des essais thérapeutiques

Pr. Patrick DISDIER

RECOMMANDATIONS /

Dr. Pierre MASSIANI

**16H30 CLOTURE DE LA JOURNEE**